

# REGLEMENT DU 38ème TOURNOI U.10 ET U.11 A 8

## ROGER ROCHER

L'OLYMPIQUE DE SAINT ETIENNE organise les Samedi 2 et Dimanche 3 Septembre 2017 au Stade Roger ROCHER, sont 38ème TOURNOI NATIONAL U.10 -U.11 A 8 Roger ROCHER, Challenge Robert RODRIGUEZ.

### MODALITE DE LA COMPETITION

**1** – Ce tournoi se fera sur invitation avec la participation de 64 équipes, réparties en 8 poules de 8, déterminées par tirage au sort.

Il est réservé aux joueurs nés entre le 1<sup>er</sup> JANVIER 2007 et le 31 DECEMBRE 2008.

#### **2** – 1ère PHASE – Journée du Samedi

Matches de brassage – 8 poules numérotées de A à H, comprenant chacune 8 équipes. 7 matchs par équipe et un classement par poule de la 1ère à la 8ème place.

**3** - A l'issue des matchs de la 1ère phase, les premiers et deuxièmes de chaque poule seront qualifiés afin de donner la possibilité à 16 équipes de prétendre à la première place lors des matchs de classement du dimanche.

- Les 4 premiers des poules A. C. E. G. et les 4 seconds des poules B. D. F. H. formeront une nouvelle poule I.
- Les 4 premiers des poules B. D. F. H. et les 4 seconds des poules A. C. E. G. formeront une nouvelle poule J.
- Les 8 troisièmes de chaque poule formeront une nouvelle poule K.
- Les 8 quatrièmes de chaque poule formeront une nouvelle poule L.
- Les 8 cinquièmes de chaque poule formeront une nouvelle poule M.
- Les 8 sixièmes de chaque poule formeront une nouvelle poule N.
- Les 8 septièmes de chaque poule formeront une nouvelle poule O.
- Les 8 huitièmes de chaque poule formeront une nouvelle poule P.

#### **4** – 2ème PHASE – Journée du Dimanche

Matches de classement – 8 nouvelles poules numérotées de I à P.

7 Matches par équipe (8 pour celles formant les poules I et J) et donc un classement final de la première à la soixante-quatrième place.

- pour les poules I et J classement de la 1ère à la 16<sup>ème</sup> place.\*
- pour la poule K - 17<sup>ème</sup> à la 24<sup>ème</sup> place.

- pour la poule L - 25<sup>ème</sup> à la 32<sup>ème</sup> place.
- pour la poule M - 33<sup>ème</sup> à la 40<sup>ème</sup> place.
- pour la poule N - 41<sup>ème</sup> à la 48<sup>ème</sup> place.
- pour la poule O - 49<sup>ème</sup> à la 56<sup>ème</sup> place.
- pour la poule P - 57<sup>ème</sup> à la 64<sup>ème</sup> place.

(\*) Pour ces deux poules uniquement, il y aura, Dimanche à partir de 17 heures, à l'issue des matchs de classement, un match supplémentaire sur la pelouse selon les critères suivants :

17h10 + 15 - 16<sup>ème</sup> place : 8 I contre 8 J - TERRAIN 3

17h10 + 13 - 14<sup>ème</sup> place : 7 I contre 7 J - TERRAIN 2

17h10 + 11 - 12<sup>ème</sup> place : 6 I contre 6 J - TERRAIN 4

17h10 + 9 - 10<sup>ème</sup> place : 5 I contre 5 J - TERRAIN 1

17h23 + 7 - 8<sup>ème</sup> place : 4 I contre 4 J - TERRAIN 2

17h23 + 5 - 6<sup>ème</sup> place : 3 I contre 3 J - TERRAIN 4

17h23 + 3 - 4<sup>ème</sup> place : 2 I contre 2 J - TERRAIN 1

17h42 + FINALE 1 - 2<sup>ème</sup> place : 1 I contre 1 J - TERRAIN 1

En cas d'égalité, séance de 3 tirs  
aux buts sur les 2 cages du  
terrain 3

Idem sur terrain 2 et 4

Idem sur terrain 3

Idem sur terrain 1

5 - Le tournoi se déroulera sur 7 terrains (4 gazonnés et 3 synthétiques) dans l'enceinte du Stade ROGER ROCHER.

6 - LE COUP D'ENVOI AINSI QUE L'ARRET DES MATCHS SERONT DONNES  
SIMULTANEMENT AU MICRO POUR LES 7 TERRAINS.

7 - Les matchs de brassage et de classement auront une durée de 11 mn sans mi-temps  
Il y aura que 2 mn d'arrêt de jeu entre chaque série de matchs

8 - La finale se déroulera en deux mi-temps de 7 minutes.

9 - **IMPERATIF**

TOUTES LES EQUIPES DEVRONT SE RASSEMBLER AVANT CHACUN DE LEUR MATCH A L'ENDROIT PREVU (plan joint), CECI PENDANT LA TRANCHE HORAIRE DE LA SERIE DES MATCHS PRECEDANT LEUR HORAIRE DE MATCH (APPEL ET RAPPEL A LA SONO EGALEMENT).

**LES FEUILLES D'HORAIRE DE MATCH SERONT DISTRIBUEES LES SAMEDI ET DIMANCHE MATIN A L'ARRIVEE DES EQUIPES.**

10 - Les ENTREES et SORTIES des équipes sur la pelouse et le synthétique se feront IMPERATIVEMENT toujours au même endroit comme indiqué sur le plan joint.

**11 – DECOMPTE DES POINTS** identique pour les matchs de brassage et de classement ;

- \* MATCH GAGNE: 4 points
- \* MATCH NUL : 2 points
- \* MATCH PERDU : 1 point

En cas d'égalité de points à l'issue des 7 matchs, lors des poules de brassage et de classement, Il sera tenu compte, pour départager les équipes, des critères suivants et dans cet ordre :

**1 – GOAL-AVERAGE PARTICULIER.**

**2 – GOAL-AVERAGE GENERAL.**

**3 – MEILLEURE ATTAQUE.**

**4 – MEILLEURE DEFENSE.**

**12 – COMPOSITION DES EQUIPES :** 11 joueurs ( 8 + 3 remplaçants)

Les changements s'effectuant au gré des éducateurs.

**13 – LICENCES** ou pièces d'identité pourront être demandées à tout moment pour le contrôle de l'âge des joueurs.

**14 – LES REGLES DU JEU** sont celles en vigueur pour le foot à 8, à l'exception :

- **PAS DE HORS-JEU**
- **LES TOUCHES SE FOND AU PIED :**
  - BUT NON VALABLE, S'IL EST MARQUE DIRECTEMENT SANS AVOIR ETE TOUCHE PAR UN PARTENAIRE OU UN ADVERSAIRE.
  - BUT VALABLE S'IL A ETE TOUCHE PAR UN PARTENAIRE OU UN ADVERSAIRE.
- **SI LE COUP DE SIFFLET DE L'ARBITRE SANCTIONNANT UN COUP FRANC OU UN PENALTY INTERVIENT AVANT L'ARRET SIMULTANE DES 7 TERRAINS LE COUP-FRANC OU LE PENALTY SERONT TIRES.**
- **SI LE COUP DE SIFFLET DE L'ARBITRE SANCTIONNANT UN COUP FRANC OU UN PENALTY INTERVIENT APRES L'ARRET SIMULTANE DES 7 TERRAINS LE COUP-FRANC OU LE PENALTY NE SE TIRENT PAS**

**15 – RAPPEL DU REGLEMENT :**

Le gardien de but sur une passe d'un partenaire ne peut pas prendre le ballon à la main

**16 – L' ARBITRAGE :** sera assuré par les U 16 – U.15 – U.14 de notre Club

**17 –** Tous les cas non prévus au présent règlement seront traités par les organisateurs.

**18 – L'OLYMPIQUE DE SAINT ETIENNE** décline toute responsabilité en cas d'objets perdus, détériorés ou volés dans l'enceinte du Stade Roger ROCHER.

**19 – PRESENCE OBLIGATOIRE DE TOUTES LES EQUIPES POUR LA REMISE DES RECOMPENSES ET TROPHEES**

**LE DIMANCHE 7 SEPTEMBRE 2014 ENTRE 18 H ET 18 H 45.**